

Thoronet possède au dit terroir de Lorgues plusieurs autres terres et vignes confrontant le chemin qui va à Vidauban et les terres circonvoisines, et les autres le chemin qui va à Carcès et terres circonvoisines »²⁴. L'abbaye était donc devenue, au début du XIII^e siècle, la principale propriétaire des terrains situés au sud de la ville.

Une dernière mais importante précision nous est fournie sur ces possessions. En 1739, François de Pontevès possédait les terrains adjacents à la fontaine. Lors de sa proposition de modifier les abords de l'édifice, il déclara en être propriétaire « pour avoir acquis de la communauté de cette ville, les terres appartenant autrefois à l'abbaye du Thoronet »²⁵.

Ainsi, un faisceau d'arguments historiques, topographiques et archéologiques mène à voir dans cette fontaine couverte une construction érigée, au début du XIII^e siècle, à l'initiative et sous la direction de l'abbaye du Thoronet, à l'usage de son nouvel et important domaine agricole de Lorgues héritier, lui-même, d'une ancienne villa gallo-romaine dont les labours ont, autrefois, exhumé quelques traces.

Cette fontaine paraît donc être une construction des Cisterciens du Thoronet, contemporaine de la deuxième campagne des travaux abbatiaux qui s'amorcèrent à la suite du legs d'Alphonse II, comte de Provence, décédé à l'automne 1209.

Dom Jacques DUBOIS, m. r., remarque que l'existence de ce domaine agricole de Lorgues, dépendant de l'abbaye du Thoronet, s'inscrit dans l'ensemble de ces vastes exploitations agricoles que les Cisterciens faisaient valoir et qui pouvaient même se trouver à une distance relativement lointaine des abbayes dont elles dépendaient. Ceci est particulièrement vrai pour la Provence ; les trois abbayes sœurs Sénanque, Silvacane et le Thoronet avaient de vastes possessions.

Séance du 9 mars

M^{me} Colette LAMY-LASSALLE, a. c. n., présente une communication sur : *Les enseignes de pèlerinage de Saint-Mathurin de Larchant*.

Sans attendre l'exposition sur Larchant, prévue à Nemours en 1988, nous nous étions depuis longtemps penchée sur l'origine de son pèlerinage¹. Des foules innombrables sont venues au Moyen Age, et spécia-

24. Arch. du Var, 2 H 10.

25. Arch. Lorgues, BB 10, fol. 78 v^o.

1. L'exposition « Larchant, 10.000 ans d'histoire » n'aurait jamais vu le jour sans le remarquable travail de M. Marc Verdier, président de l'Association culturelle de Larchant. C'est sur son initiative que des recherches nouvelles ont été entreprises sur les enseignes de pèlerinage de Saint-Mathurin. A l'occasion de cette exposition, un recueil d'une vingtaine de contributions sur l'histoire de Larchant a été publié sous le titre *Larchant, 10.000 ans d'histoire*, Larchant, Association culturelle, 1988. La liste des en-

lement entre le XV^e et le XVI^e siècle, dans ce village du Gâtinais prier saint Mathurin, et il nous a paru important de recenser les enseignes des pèlerinages destinées à ces pieux et hardis voyageurs.

Les publications concernant ces menus objets se sont multipliées entre 1850 et 1900, époque qui correspond très exactement à celle au cours de laquelle les découvertes ont été effectuées².

Selon la tradition, la vie de saint Mathurin remonte à la fin du III^e siècle, mais « cette fade histoire »³ apparaît seulement pour la première fois dans le martyrologe d'Usuard rédigé entre 850 et 865. Né à Larchant, c'est à Rome que Mathurin aurait guéri miraculeusement Théodora, la fille de l'empereur Maximien, possédée du démon. Décédé à Rome, le corps du saint est ramené à Larchant où les pèlerins viennent prier devant ses reliques. Des guérisons miraculeuses se succèdent, libérant les fous, les possédés et les dévoyés d'esprit. Au cours des grandes cérémonies, et en particulier le 8 novembre lors de la fête du saint, on présentait ses reliques aux pèlerins.

Les enseignes de Mathurin sont facilement identifiables. Le saint en aube et chasuble est au centre, généralement encadré d'un côté par Théodora et de l'autre par l'empereur son père. Un démon sort de la bouche de la princesse et on distingue aussi une ou deux paires de « ceps » ou d'entraves (fig. 1). Mais ce schéma a connu des fortunes très diverses et on trouve de nombreux types différents évoquant ce même miracle.

Les enseignes de saint Mathurin ont la plupart du temps été retrouvées dans l'eau : dans la Seine, sous le Pont au Change en 1857 et 1858, en 1860 sous le Pont Neuf et sous le Pont Notre-Dame et, en 1862 et 1864, sous un pont de Melun⁴. A partir de 1872, Fr.-E. Desnoyers⁵ recense les enseignes trouvées dans la Loire. Avant 1865 une enseigne est trouvée dans la Tamise (pl. VIII, 1)⁶. A Angers cependant, en

enseignes de saint Mathurin connues, publiée p. 161, peut être enrichie par deux autres exemplaires conservés à Londres (British Museum et Museum of London, pl. VIII).

2. E. Hucher, *Des enseignes de pèlerinage*, dans *Bull. mon.*, 1854, p. 505-536 ; A. Forgeais, *Collections de plombs trouvés dans la Seine*, Paris, 1858-1874, 6 vol. ; E. Grézy, *Notice sur quelques médailles en plomb trouvées à Paris dans la Seine*, dans *M. S. N. A. F.*, t. 5 (1862), p. 117 ; V. Godard-Faultrier, *Enseigne de pèlerin*, dans *Le magasin pittoresque*, 1866, p. 384 ; Fr.-E. Desnoyers, *Nouveaux objets trouvés dans la Loire*, dans *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. 12 (1873), p. 283 ; G. Demay, *Le costume au Moyen Age d'après les sceaux*, Paris, 1880 ; G. Loustau, *L'orfèvrerie d'étain et de plomb*, dans *Le magasin pittoresque*, 1885, p. 143-144 ; G. Loustau, *Une enseigne de pèlerinage de Saint-Mathurin de Larchant*, dans *Congrès archéologique de France*, LIV^e session, Soissons et Laon, 1887, p. 281-287 ; E. Thoison, *Saint Mathurin, étude historique et iconographique*, Paris, 1889 ; E. Thoison, *Saint Mathurin, enseignes, méreaux et médailles, notice iconographique*, Fontainebleau, 1897.

3. P. Perdrizet, *Le calendrier parisien à la fin du Moyen Age*, Paris, 1933, p. 253-255.

4. Forgeais, *op. cit.*, t. II, 1863, p. 106-113.

5. Desnoyers, *op. cit.*

6. M. John Cherry, deputy keeper au British Museum, Department of Medieval and Later Antiquities, nous a transmis ce renseignement et une photographie qu'il nous autorise à publier ici.

1865, une enseigne est trouvée sous un pan de mur près du pont du Brionneau, dans une maison en démolition (fig. 1).

C'est après ces découvertes que les enseignes vont apparaître dans les musées : Cluny (fig. 2, 3 et pl. VIII, 2) et Carnavalet (pl. VIII, 3 et 4) à Paris, à Orléans, à Lyon (pl. VIII, 5)⁷, à Angers, à Saint-Denis (pl. VIII, 6)⁸ et à Londres au Museum of London (pl. VIII, 7)⁹, ainsi que dans des collections particulières.

La plus intéressante, la plus complète de ces enseignes est celle d'Angers (fig. 1). Elle était jadis conservée dans les collections des musées d'Angers et portait le numéro 782. Heureusement, ce plomb avait fait l'objet en 1865¹⁰ et en 1866¹¹ de deux précieuses publications. A l'aide de photographies et de l'enseigne très semblable conservée au Musée de Cluny, une étude aussi fidèle que possible de cette pièce exceptionnelle peut-être envisagée¹².

Elle est composée de deux écus héraldiques et encastrés l'un dans l'autre. L'entourage de rosettes est interrompu par la légende de « Saint Maturin de Larchant ». Au centre, le saint nimbé en aube et chasuble foule aux pieds une tête monstrueuse. De sa main gauche, il tient un livre., La main droite bénissante est de plus grande dimension. Théodora coiffée d'une couronne est vêtue d'une longue robe plissée et se penche légèrement en arrière. « Ce renversement en arrière doit être rapproché de *l'arc de cercle*, si fréquent chez les hystériques »¹³. Entre la princesse et le saint se trouve le démon que « l'exorciste vient de contraindre à sortir du corps de la princesse ». A droite, l'empereur Maximien-Hercule, lui aussi couronné, s'agenouille devant le saint. Une paire de ceps apparaît au-dessus de l'empereur. Ces instruments de contrainte étaient parfois employés pour maîtriser les fous furieux. Rappelons que, jusqu'en 1795, les malades restaient ainsi enchaînés, comme des malfaiteurs. Il faudra attendre l'édit du docteur Pinel de la Salpêtrière pour qu'aux entraves et aux chaînes soit substitué un régime plus humain.

Au registre supérieur est dépeint le transport du saint sur un bran-

7. C. Lamy-Lassalle, *Une collection d'enseignes de pèlerinage au Musée des Arts décoratifs de Lyon*, dans *B. S. N. A. F.*, 1969, p. 264-270.

8. O. Meyer, *Saint-Denis. Recherches urbaines. Bilan des fouilles, 1983-1985*, p. 99, fig. 71.

9. M. Brian Spencer, Senior Keeper, au Museum of London, nous a fait parvenir une photographie de cette enseigne (inv. n° 1913, 6-19, 11); on ignore son lieu de trouvaille.

10. R. D. R., *Enseigne de pèlerin*, dans *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1865, p. 156-159.

11. Godard-Faultrier, *op. cit.*

12. Pour cette description nous avons largement utilisé les recherches et la publication de Pierre Morel, *L'enseigne d'Angers*, dans *Larchant, 10.000 ans d'histoire*, p. 163-171. M. Morel est décédé brutalement alors qu'il s'apprêtait à terminer les importantes recherches qu'il entreprenait sur Larchant. A ce savant et fidèle ami va toute notre reconnaissance. Dans la description de l'enseigne d'Angers toutes les phrases entre guillemets sont de lui.

13. J.-M. Charcot et P. Richer, *Les démoniaques dans l'art*, Paris, 1887, p. 10.



FIG. 1. — ANGERS, MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE SAINT-JEAN,
FACE DE L'ENSEIGNE DE SAINT MATHURIN

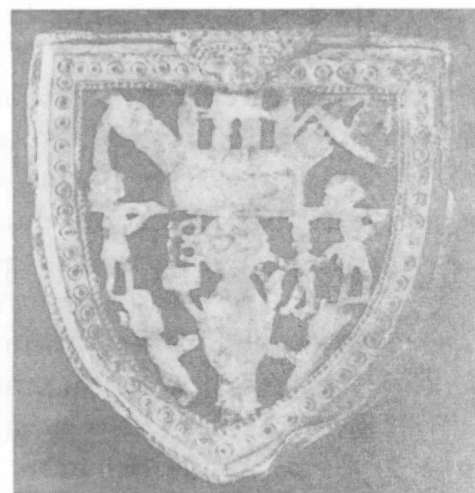


FIG. 4. — ANGERS,
MUSÉE SAINT-JEAN
REVERS DE L'ENSEIGNE
DE SAINT MATHURIN



FIG. 2. — PARIS,
MUSÉE DE CLUNY



FIG. 3. — PARIS,
MUSÉE DE CLUNY

card, il est identique à celui de Mathurin représenté debout : même nimbe, même chasuble placée sur l'aube dont on compte le même nombre de plis. « Cette scène évoque une procession ou un cortège et le rapprochement vient naturellement à l'esprit avec les belles gravures illustrant les vies historiées de saint Mathurin. On peut émettre l'hypothèse que notre artiste a voulu représenter non la procession classique de Larchant, mais la translation du corps depuis Rome jusqu'à Larchant dont parle la Vita »¹⁴. La châsse est portée sur un brancard soutenu par deux porteurs. Celui de gauche mène la marche et s'avance le nez au vent. Des faisceaux de lances ou de cierges — les auteurs divergent sur ce point — semblent sortir des angles arrondis du brancard. Au-dessus se trouve une sorte de châsse dont la façade est curieusement ornée d'un gigantesque trou de serrure.

Dans l'angle droit apparaît, sous un nuage, la tête d'un ange dont on distingue les mains et les ailes, au-dessous se trouve un encensoir. C'est sûrement une main bénissante qui occupe le côté droit. Mais comment expliquer ces deux derniers motifs si étranges? L'artiste a-t-il voulu évoquer l'apparition céleste de l'ange qui assiste à la guérison miraculeuse? « Le bras de la main bénissante de notre enseigne, tout en appelant vers la main divine la pensée des pèlerins, ne pouvait-il aussi leur rappeler le bras dextre dont ils avaient pieusement baisé sinon la relique, du moins le bras reliquaire qui la contenait? »¹⁵.

Le verso de ce plomb d'Angers pose un problème d'un intérêt tout particulier, et dont nous avons déjà entretenu notre Société, le 7 mars 1973, sous le titre « Enseignes de pèlerinage à miroirs ».

Kurt Köster qui était, jusqu'à sa mort récente, le meilleur spécialiste des enseignes de pèlerinage, s'est particulièrement intéressé au revers de ce plomb de Saint-Mathurin. Dans une publication parue en 1973¹⁶, il a étudié et publié la photographie du verso. L'objet étant certainement déjà égaré à cette époque, il est peu probable que le savant allemand ait pu voir l'enseigne. Mais pour son étude, il s'appuie d'une part sur la publication de R. D. R.¹⁷ en 1865 où se lit : « au dos de ce curieux objet était un petit miroir en verre dont il reste encore un fragment tenu par un mince châssis mobile en plomb », et d'autre part sur une très bonne photographie du revers faisant partie des collections

14. *La vie de Saint Mathurin de Larchant historiée*, Paris, vers 1502-1505 (seul exemplaire connu : Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes, G 2687). Voir D. Coq, *La vie de saint Mathurin de Larchant et ses éditions anciennes (1495?-1640)*, dans *Larchant, 10.000 ans d'histoire*, p. 148-156.

15. Au Vigen, dans la Haute-Vienne, est conservé un bras reliquaire qui contient une relique du bras de saint Mathurin. Ne pourrait-on imaginer qu'il s'agit de l'ancien bras vendu en 1455 et qui serait en possession de l'abbaye de Solignac dont dépendait Le Vigen? (Morel, *op. cit.*, p. 170). M. Verdier, *L'église Saint-Mathurin de Larchant*, Verneuil-l'Étang, 1969, p. 21 (Monuments historiques de Seine-et-Marne, 3).

16. K. Köster, *Gutenberg in Strassburg*, 1973, p. 42.

17. R. D. R., *op. cit.*, p. 156-159.

du Musée d'Angers (fig. 4)¹⁸. C'est pour Kurt Köster une nouvelle occasion d'affirmer sa thèse¹⁹ : Cette pratique, dit-il, en ce qui concerne les miroirs, était une variante populaire de l'interprétation de l'antique magie du miroir. Il pensait que l'image de la relique vénérée par les pèlerins lors des ostensions était captée par un miroir placé sur l'enseigne et qu'elle restait pour toujours enrichie du reflet de la relique qui lui octroyait ses faveurs et ses bénédictions.

Ces nombreux et différents modèles d'enseignes de pèlerinage de Saint-Mathurin de Larchant, que nous venons de passer en revue, étaient-ils exécutés sur place ou à Paris ? On sait que, en l'an 1005, Raynaud, évêque de Paris, donne au chapitre de Notre-Dame de Paris sa terre de Larchant²⁰. C'est là un événement fort important pour le chapitre qui devait considérer la vente des enseignes comme une source de revenus non négligeable. Il lui était facile de commander à Paris la fonte de ces plombs qui auraient ensuite été vendus sur place à l'occasion des pèlerinages. Nous n'avons pas d'information sur ce point, mais par contre Thoison précise qu'un bimbeltier travaillait à Larchant en 1498. Le même auteur nous apprend aussi qu'un moule dans lequel on coulait « ces souvenirs pieux » a été trouvé à Larchant en 1897 et publié avec l'inscription suivante : Moule d'enseigne de pèlerinage fabriquée à Larchant²¹ ; en 1483 Guillaume Gennart, vicaire de l'archevêque de Sens Tristan de Salazar, en visitant Larchant « défendit aux femmes qui vendaient aux pèlerins des chandelles et des enseignes du saint d'exercer leur activité à l'intérieur de l'église... »²². Enfin, en 1543 Mathurin Canto vendait de la *bimbeloterie* très certainement à l'usage des pèlerins²³.

En marge de cette étude et bien qu'il ne s'agisse pas d'enseignes de pèlerinage, nous pensons qu'il est intéressant de mentionner une série d'objets retrouvés lors des fouilles faites à Larchant en 1890, étudiées par Thoison en 1898 et publiées dans le catalogue de l'exposition de 1988²⁴. Il s'agit de cors et de trompes en terre cuite qui posent le problème de leurs liens avec les pèlerinages. Si Eugène Thoison les range dans la catégorie « objets de pèlerinage » nommés à cette époque objets

18. Nous regrettons de n'avoir pu examiner le verso de l'enseigne du Musée de Cluny, si semblable à celle d'Angers. Elle est depuis fort longtemps fixée sur un coussin de velours avec les autres plombs se rapportant au pèlerinage de Larchant.

19. K. Köster, *Insignes de pèlerins et objets de dévotion*, dans *Rhin-Meuse. Art et civilisation, 800-1400*. Exposition présentée à Cologne, puis à Bruxelles en 1972, p. 146-148.

20. Fr. Gasparri, *Acte de donation de la terre de Larchant par Rainaud, évêque de Paris, au chapitre de Notre-Dame (1005)*, dans *Larchant, 10.000 ans d'histoire*, p. 125-129.

21. E. Thoison, *Chronique archéologique gâtinaise*, dans *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. 15 (1897), p. 263.

22. Pierre Gasnault, *Un nouveau témoignage sur le pèlerinage de Larchant à la fin du XI^e siècle*, dans *Cahiers Saint-Mathurin*, 1989, p. 18-20.

23. E. Thoison, *Petites notes d'histoire gâtinaise*, t. I, 2^e éd., Nemours, 1893, p. 42.

24. A.-S. Leclerc, *Les trouvailles de la « Maison Fassy »*, dans *Larchant, 10.000 ans d'histoire*, p. 173-180.

de bimbeloterie, il n'en est pas de même d'Anne-Sophie Leclerc dans l'article cité plus haut : « les relier aux pèlerinages reste une hypothèse séduisante mais sans fondement véritable. La vision des pèlerins déambulant par les rues dans un concert cacaphonique relève un peu de l'image d'Épinal... ». Mais dans le catalogue « Rhin-Meuse », en 1972²⁵, Kurt Köster écrit : « l'usage très répandu parmi les pèlerins consistait à saluer les grandes apparitions publiques par des sons de trompe assourdissants ». A l'appui de sa thèse, l'auteur allemand cite un cor de pèlerin de 23,5 centimètres qui se trouve dans un musée de Cologne²⁶, et que l'on peut rapprocher de cors trouvés à Larchant ; dans son catalogue, il ajoute : « on a des témoignages de l'utilisation de tels cors non seulement pour Aix-la-Chapelle mais aussi pour Maestricht, Cologne, Cornelimünster et Düren ».

Une large discussion s'engage à la fin de cette communication. M^{me} Françoise DUMAS, m. r., demande si les collections du Cabinet des médailles ont été consultées.

M. Noël DUVAL, président, pense que le marchand Feuardenet a pu servir d'intermédiaire pour l'itinéraire de Rouen à Lucerne de l'une des enseignes de saint Mathurin.

M. Louis CAROLUS-BARRÉ, m. h., rappelle que les Trinitaires sont aussi nommés Mathurins et s'étonne que la décoration des enseignes de leur saint patron n'évoque aucunement leur principale activité : le rachat des chrétiens retenus captifs des barbaresques. M^{me} Lamy-Lassalle répond qu'il n'y a, chez ces religieux, aucune allusion à la délivrance des captifs ni à la guérison des fous.

Dom Jacques DUBOIS, m. r., insiste sur l'invraisemblance de la légende de saint Mathurin et indique que les Trinitaires ne le considèrent nullement comme leur saint patron.

M. Hervé PINOTEAU, a. c. n., fait remarquer que le dessin des fleurs de lis représentées sur le vêtement du saint, semble, dans sa forme, très postérieur à ce que l'on trouve généralement au XV^e siècle, date présumée de ces enseignes.

M. Christian de MÉRINDOL, a. c. n., remarque pourtant que les poulaines dont sont chaussés les personnages de l'enseigne d'Angers ne sont plus portées après 1470.

M^{lle} Michèle BEAULIEU, m. r., pense que l'on ne peut tirer aucun indice chronologique définitif du costume lorsque ce dernier est porté par des personnages sacrés ou traduit dans l'art populaire.

M^{lle} Claudine BILLOT, a. c. n., présente ensuite une communication sur : *La Sainte-Chapelle du Vivier-en-Brie*.

L'ensemble formé par le château royal du Vivier-en-Brie¹ et sa Sainte-Chapelle est trop méconnu. Au-delà des vestiges archéologiques

25. K. Köster, *op. cit.*, p. 148 et 151.

26. *Katalog der Kunstgewerberbemuseums Köln. IV. Steinzeug*, Cologne, 1971, n° 123.

1. Seine-et-Marne, canton de Rozay-en-Brie, commune de Fontenay-Trésigny.